



CERCLE D'ESCRIME DE L'AMICAL-CLUB
SOISSONS

43^{ème} CHALLENGE MAÎTRE CHARLES CLÉMENT

Le Cercle d'Escrime de l'Amical Club de Soissons organise, avec le concours du Conseil Régional des Hauts de France, du Conseil Départemental de l'Aisne, du Comité Régional des Hauts de France et de la Ville de SOISSONS

CIRCUIT NATIONAL ÉPÉE DAMES SENIORS INDIVIDUEL
ET PAR ÉQUIPES N1 & N2

LIEU : Gymnase Jean Davesne, rue Bara à Soissons (face au lycée Gérard de Nerval)
(Voir le plan en annexe)

Dates et Horaires :

Individuel :

Samedi 14 janvier	
Appel	7H30
Scratch	8H15
Début	8h45

Équipes :

Dimanche 15 janvier	
Appel	7H30
Scratch	8H00
Début	8h30

Généralités :

Engagements

Les tireuses devront présenter leur licence 22/23 et en cas de contestation la tireuse doit être en mesure de justifier de son identité auprès du Directoire Technique sous peine d'être exclue de l'épreuve.

Individuel

Ils devront parvenir au plus tard le lundi 9 janvier 2023 à 23H59, sur extranet FFE. **Pour les tireuses non licenciées à la FFE, merci d'envoyer vos inscriptions à l'adresse mail suivante : briquette.menut@me.com**

Le coût de l'engagement est de 20€ à régler sur place. Pour tous engagements hors délais, **le coût sera de 100€.**

Équipe

Ils devront parvenir au plus tard le lundi 9 janvier 2023 à 23H59, sur extranet FFE.

Arbitrage

Les arbitres sont désignés et convoqués par la CNA. A charge pour eux de renseigner leur présence effective auprès de l'organisateur. Le club organisateur prendra en charge l'hébergement des arbitres, leurs frais de repas, leur déplacement ainsi que leurs indemnités d'arbitrage conformément au barème FFE.

Contribution solidaire à l'arbitrage :

Les clubs engageant 2-3 tireuses devront régler au club organisateur une contribution de 40€ et ceux engageant 4 tireurs et plus, une contribution de 130€. Cette indemnité devra être réglée lors du pointage des tireuses.

Rappel important :

En cas d'absence d'une ou plusieurs tireuses engagée(s) à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut, les autres tireuses présentes devront s'acquitter des frais correspondants à la totalité des tireuses engagées par le club ; et les cas échéant de la contribution solidaire à l'arbitrage exigible sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Formule

Tour de poules 7 ou 6 avec décalage par comité régional et par club (sur une ou deux vagues), jusqu'à 30% d'éliminées.

Tableau d'élimination directe sans repêchage.

Buvette

Une buvette sera assurée pendant toute la durée de la compétition, au sein du gymnase.

Stand matériel

« Planète escrime » sera présent sur la compétition

Récompenses

700€ de prime (300€, 200€ et 2x100€) cf Annexe 5 du règlement sportif.

Médecin

Il y aura une permanence médicale le jour de la compétition, il sera assisté d'une antenne de la Sécurité Civile.

Les tireuses auront également la possibilité d'avoir des ostéopathes à disposition (gratuit).

Partenaires :

Merci pour leur soutien.



Annexe : Plan de Soissons – Salle de Compétitions – Gymnase Jean Davesne
13 Rue Bara 02200 SOISSONS

